ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Contenu et Installations d'une Buvette.

1 Poêle Table et Installations, 1 "National Cash Register" 1 Coffre-Fort en Fer, Glaces, Meubles de Maison, Whiskies, Liqueurs, Epicerie, Cigares, Verreries et Faïences, divers, etc.

Henry Block & Co. Ltd., vs. Hypolite Douroux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 97 587 — En vertu d'un ordre de vente en date du 18 juillet 1911 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés le MERCREDI, 12 août 1911, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Dans mon entrepôt, No 2105 rue Decatur, entre les rues Champs-Elysées et Français

Le contenu, installations, meubles, fond d'une buvette transférés en mon entrepôt d'après un inventaire enregistré.

1 Poêle, Table", etc., 1 coffre-fort en fer, 1 "National Cash Register".

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Gus Lemle, W. C. Jones & A. A. Moreno, M. S. Dreyfus, avocats pour la demanderesse.

22 juil—24 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 1219 et 1221 rue St-Philippe, entre les rues Nord Liberté [autrefois Tremé] et St-Claude.

Justin Evans vs Mlle Parthenia Martha Depreest.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 97,319 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 août 1911, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet maintenant portant le numéro municipal 139, borné par les rues St Philippe Creolines Nord Liberté (autrefois Tremé) et St Claude, formant une partie du lot désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer de ville, et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire en cette ville, d'après un acte daté du 8 juillet 1896. Ladite portion de terre mesure, en mesure française, vingt sept pieds de face à la rue St-Philippe sur cent vingt pieds de profondeur, et bornée sur un côté par la balance du lot trois, et de l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Victor Wills et sur la liste d'annoncement de la ville ledit lot est désigné par le numéro dix neuf du dit îlet No 139 et mesurant vingt huit pieds de face à la rue St-Philippe sur cent vingt-neuf pieds de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. J. McLaughlin avocat pour le demandeur.

1 juil—1 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Treizième District.

Cette comme Nos 3541 et 3543 avenue Paris.

[Ilet rues Bruxelles Pleasure et No Pius [Ultra.]

Saunes Brick and Lumber Company vs Max Gus Salomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,501—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui appartient ou en fait partie, situé dans le Treizième District de cette ville, désigné par le No 14 de carré 2296, borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Pleasure et No Pius Ultra, sur un plan de D. B. Begnaud et fils, voyers, annexé à un acte passé devant le notaire Dreyfous le 21 février 1910, ledit plan étant daté du 7 décembre 1909, lequel terrain forme le coin de l'avenue de Paris et de la rue No Pius Ultra et mesure vingt-sept pieds de face sur l'avenue Paris, la même largeur à l'arrière sur une profondeur et façade rue No Pius Ultra, entre lignes parallèles de cent dix pieds, cinq pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. T. Dassiger, avocat de la demanderesse

8 juil—8 9 14 21 28—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du corps Terrains de valeur dans le Troisième District,

Avenue St-Roch en carré Indépendance, entre les rues Roman et Prieur: lesdits lots s'étendant à travers en profondeur de l'avenue St-Roch en Indépendance Square à la rue Espagne.

Chaque terrain devant être offert séparément et vendu séparément.

La Barber Asphalt Paving Co. B. J. Zahn, subrogé, vs Sept lots de terre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 96,966 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Don Frederick Watts; la Independent Realty Co. Limited et Gaeper Pietri et in rem, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Sept lots de terre dans le carré No 980 borné par l'avenue St-Roch ou Independence Square et les rues Espagne, Roman et Prieur, dans le Treizième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros un à sept, inclusivement, et mesurant chacun trente-deux pieds de façade sur l'avenue St-Roch ou Independence Square, par cent trente huit pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et s'étendant à travers à la rue Espagne sur laquelle ruelle ont une façade de trente deux pieds chacun excepté le lot No un (formant le coin de l'avenue St-Roch ou Independence Square et la rue Roman et des rues Roman et Espagne), lequel a trente-et-un pieds huit pouces sur l'avenue St-Roch ou Independence Square sur cent trente huit pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Roman entre lignes égales et parallèles.

Chaque terrain sera vendu séparément pour sa proportion d'un septième du jugement in rem dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. T. Dassiger, avocat de la demanderesse

8 juil—8 9 14 21 28—août 4 9 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis E. Tank et Mary Morris, épouse de Louis E. Tank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,641—Division C—Attendu que Louis V. Tank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis E. Tank et Mary Morris, épouse de Louis E. Tank, décédée intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS DONNELL, Greffier. —Edward M. Robert, avocat. 19 juil—19 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées

DANS LE PREMIER DISTRICT

CONNUES COMME

1. La Bâtisse Double à trois étages, en briques, toit couvert en ardoises, etc., Nos 120 et 122 rue Howard, entre les rues Canal et Gasquet.
2. La Bâtisse à deux étages, en briques, toit couvert en ardoises, etc. (entrepôt à l'arrière), No 1410 rue du Canal, entre les rues Liberté et Howard.
3. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1413 et 1415 rue Gasquet, entre les rues Liberté et Howard.
4. La Bâtisse Double à deux étages, en bois, toit couvert en ardoises, etc., comprenant une bâtisse double en arrière, à deux étages, en bois, toit couvert en ardoises, Nos 125 et 128 rue Howard, entre les rues Canal et Gasquet.
5. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1419 et 1421 rue Gasquet, entre les rues Howard et Liberté.
6. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1427 et 1429 rue Gasquet, entre les rues Liberté et Howard.

Interstate Trust and Banking Company vs Xyle Realty Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 97 485 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, carré 337, borné par les rues Howard, Liberté, Gasquet et Canal, lequel lot commence à une distance de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du coin des rues Canal et Howard, et mesure en pied américain comme suit 55 pieds 6 pouces de face rue Howard; 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur du côté de la rue du Canal de la 9 pieds 6 pouces 3 lignes sur une ligne s'étendant à angle droit vers la rue Gasquet, de là 19 pieds 8 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers la rue Liberté, de la 24 pieds 5 pouces et 5 lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Gasquet, parallèle à la rue Howard, de là 15 pieds 8 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers la rue Howard, de là 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gasquet à un point et l'aboutit à la ligne de façade rue Howard, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis de L. F. Dumesnil, sous parafe devant F. J. Puig, notaire, le 7 mars 1896, C. O. B. 162, folio 302.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Canal, Liberté, Howard et Cleveland, anciennement Gasquet, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Canal sur 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. A. Bienvenu, notaire, comme plan No 92.

Acquis de la Succession de James M. Robinson, d'après un acte passé devant W. Morgan Gerlinger, notaire, le 10 juillet 1896, C. O. B. 159, folio 645.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, carré No 337 borné par l'avenue Cleveland [rue Gasquet] et les rues Howard, Canal et Liberté, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade sur l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Acquis de Mme Daisy Beebe, épouse de S. G. Cook, acte passé devant E. M. Stafford, notaire, le 4 mai 1905, C. O. B. 262, folio 495.

4° Un certain lot de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré 337 borné par la rue Howard, l'avenue Cleveland [rue Gasquet], les rues Canal et Liberté, et mesurant en pied américain 31 pieds 6 pouces de façade rue Howard sur 60 pieds de profondeur.

Acquis de Wilfred Beebe, d'après un acte passé devant E. M. Stafford, notaire, le 16 novembre 1905, C. O. B. 267, folio 193.

5° Un certain lot de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré 337, borné par l'avenue Cleveland (rue Gasquet) et les rues Howard, Canal et Liberté, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face sur l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 98 pieds, 6 pouces de profondeur.

Acquis de Mme Daisy Beebe, épouse de S. G. Cook, acte passé devant E. M. Stafford, notaire, le 4 mai 1905, C. O. B. 262, folio 494.

6° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, (rue Gasquet), les rues Liberté Canal et Howard, mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 106 pieds, 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis de Martin Shepard, par acte passé devant E. M. Stafford, notaire, le 8 octobre 1906 C. O. B. 212, folio 222.

Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations, etc. sur chacune des propriétés ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Thomas E. Farley, avocat pour la demanderesse

8 juil—8 9 11 14 21 28—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Second District.

Portant les Nos Municipaux 2626 et 2628 rue Orléans et No 2629 rue St Pierre,

(Ilet borné par les rues Dorgenois et Broad).

Suburban Building and Loan Association vs Stephen Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 97,397—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Dorgenois et Broad, désignés par les lots No huit et vingt-deux sur un plan daté mai 1896, annexé à un acte passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 24 janvier 1897, d'après lequel plan ledit lot No huit mesure trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St-Pierre sur cinquante-cent pieds cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le No vingt-deux est contigu au dit lot huit dans le fond et mesure trente-et-un pieds huit pouces quatre lignes de face à la rue Orléans sur cinquante-cent pieds cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits deux lots formant un lot ayant chacun trente-et-un pieds huit pouces et quatre lignes de face à chacune des rues St-Pierre et Orléans sur une profondeur courant d'une rue à l'autre d'environ cent quatorze pieds et dix lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Lozenia, avocats pour la demanderesse.

24 juin—23 30—juil 7 14 21 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure du Chemin du Bayou et la rue Rocheblave.

[et rues Tonti et Kerlerec]

Terrains 47 1 2 sur le Chemin du Bayou par 117 6. 6 sur la rue Rocheblave

Frank Vatter vs Geo P. Schneller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 97,420—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 1191 borné par le Chemin du Bayou les rues Rocheblave Tonti et Kerlerec, laquelle portion de terre d'après un arpentage dressé par George H. Grandjean, député voyer de ville, d'après un devis daté du 12 février 1892 et annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, daté du 14 mars 1892, formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et Rocheblave, et mesurant trente pieds de face au Chemin du Bayou quarante-huit pieds cinq pouces trois lignes de largeur dans le fond, sur cent dix-sept pieds six pouces six lignes de profondeur et façade à la rue Rocheblave, et cent vingt-cinq pieds sept pouces sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété de Mme Mary Leach, et laquelle dite portion de terre formant partie du lot désigné par la lettre E dudit îlet No 1191.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le même District et ilet que la portion de terre ci-dessus décrite et contigu à cela et mesurant d'après l'arpentage dressé par Grandjean, ci-dessus référé, dix-sept pieds un pouce, deux lignes de face au Chemin du Bayou, vingt-trois pieds, sept lignes dans le fond, cent vingt cinq pieds, sept pouces une ligne de profondeur sur la ligne de côté le séparant de la propriété ci-dessus décrite et cent trente pieds, trois pouces, 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Tonti, et formant partie du lot désigné par la lettre E de l'îlet No 1191, sur le même devis ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le demandeur.

30 juin—30—juil—7 14 21 28—août—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 625 rue St-Philippe, entre les rues Chartres et Royale,

1210 rue de Chartres.

Et

1212 rue de Chartres entre les rues Hôpital et Quartier.

The Leon Godchaux Co., Ltd., vs Rosario Di Maggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,945 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Lot dans l'îlet No 49, 2me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Chartres, Ursulines et Royale, mesurant quarante-trois pieds, huit pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne de côté à la rue Chartres, et d'une première profondeur sur l'autre ligne de côté de soixante pieds, auquel point il se rétrécit de vingt pieds, et d'une deuxième profondeur de soixante pieds à la ligne du fond avec vingt trois pieds trois pouces sur le fond et d'une deuxième portion vingt pieds de largeur sur soixante cinq pieds de profondeur contigus au fond, le tout d'après un plan de O. de Armas, le 7 mai 1850. Les améliorations étant No 625 rue St-Philippe.

2. Le lot 8 dans l'îlet borné par les rues Chartres, Deamer, Hôpital et Quartier, mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue de Chartres sur cent cinq pieds neuf pouces six lignes entre lignes parallèles. Les améliorations portant le No 1210 rue de Chartres.

3. Le lot 9 dans l'îlet borné par les rues Chartres Deamer, Hôpital et Quartier, mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue de Chartres sur cent cinq pieds neuf pouces six lignes entre lignes parallèles. Les améliorations étant No 1212 rue de Chartres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry L. Sarpy, avocat pour le demandeur.

1 juil—1 2 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 2509 et 2511 rue Magnolia, entre les rues Deuxième et Troisième.

Mme Martha Tomlinson, veuve de E. J. Bixby vs Les Héritiers de Mme Elizabeth Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,193—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Magnolia (anciennement Manassé) et Clara, désigné comme partie du lot No 2, îlet No 389 sur un croquis lithographié dudit îlet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Moore, Jr., notaire en cette ville, le 26 mai 1887, laquelle partie dudit lot mesure trente-deux pieds cinq pouces à la rue Magnolia (anciennement Manassé) sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gabriel Fernandez, avocat pour la demanderesse.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vastes Portions de Terre de Valeur

—DANS LE—

SEPTIEME DISTRICT

Sur le Coteau de la Métairie.

1. A la jonction du Nouveau Chemin Coquillé et du Chemin de la Métairie. 300 pieds sur le Nouveau Chemin Coquillé, sur 400 pieds de profondeur et de façade sur le Chemin de la Métairie, entre lignes parallèles.
2. Une portion triangulaire contigue à l'autre ci-dessus, mesurant 143 pieds, 8 pouces et 3 lignes sur le Nouveau Chemin Coquillé, 262 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté vers le Chemin de la Métairie touchant la propriété premièrement décrite et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes de l'autre côté.
3. Six terrains formant une portion de terre mesurant 196 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur le Nouveau Chemin Coquillé, 364 pieds, 5 pouces de profondeur sur une ligne, 299 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur le côté vers le Chemin de la Métairie, et 222 pieds, 10 pouces de largeur à l'arrière.

Interstate Trust and Banking Company vs Xyle Realty Company Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97,486 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une portion de terre dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et du Chemin de la Métairie, mesurant trois cents pieds de façade sur une ligne parallèle avec le Nouveau Canal le Nouveau Chemin Coquillé [ou New Shell Road] à une distance d'environ de pas moins de cent vingt pieds des bords ou rives dudit Canal sur quatre cents pieds de profondeur entre lignes parallèles et de façade sur le Chemin de la Métairie avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Une certaine portion de terre et les améliorations, étant triangulaire de forme et mesure cent quarante-trois pieds huit pouces et trois lignes de façade sur le Nouveau Chemin Coquillé [New Shell Road] sur une ligne parallèle au nouveau canal distant de cent vingt pieds de là, deux cent soixante-deux pieds un pouce de profondeur du côté du Chemin de la Métairie où il touche à la propriété ici premièrement décrite, et deux cent quatre-vingt quinze pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne vers la ville, touchant la propriété anciennement appartenant à Samuel L. Mood ou ses représentants.

Acquise de la succession de Samuel Fasnacht, par acte pardevant J. Davigneau, notaire, le 1er décembre 1896, enregistré dans C. O. B. 163, folio 194.

3° Six lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (ci-devant Bourg de la Métairie) sur le côté ou de la Métairie et formant une portion du terrain désignée par la lettre A sur un plan de J. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, le 13 janvier 1862, et annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire, le 15 février 1862, ainsi que sur un plan d'Arthur de Armas, voyer le 20 septembre 1858 et mesurant cent quatre vingt seize pieds quatre pouces et trois lignes de face sur le Nouveau Canal ou Chemin Coquillé [New Shell Road] trois cent soixante quatre pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne contigue au lot No 2, deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne opposée vers le Chemin de la Métairie, et deux cent vingt deux pieds dix pouces de largeur dans le fond

Acquis de Mme Louise Baisel, veuve de Godfried Frederick et veuve de George Waters, et veuve de George Grever, acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 21 février 1899, enregistré C. O. B. 171, folio 192.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Thomas E. Farley, avocat de la demanderesse.

8 juil—8 9 11 14 21 28—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Formant le coin des rues Annonciades et Huitième

(Dans l'île borné par les rues Chippewa et Septième)

Portant le No Municipal 3028 rue Annonciades et les Nos 735 et 739 rue Huitième.

Crescent City Building and Homestead Association vs Raimondo et Nicolo Cilluffo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,916—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient ou de quelque façon en fait partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Septième, Huitième, Chippewa et Annonciades (ci-devant Jersey), dans le carré désigné par le No 27 sur le plan original du faubourg Livaudais, ledit terrain est désigné par le No 18 sur un plan de W. T. Thompson, le 3 mai 1841, une copie exacte duquel est annexée à un acte de vente de Wilhelme Bogart, syndic de Theo. Guardy, passé pardevant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, le 20 mai 1841: ledit terrain forme le coin des rues Annonciades (ci-devant Jersey) et Huitième, et mesure trente-un pieds, quatre pouces un quart de façade rue Annonciades, sur une profondeur et façade rue Huitième de cent vingt pieds, mesure anglaise

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.

23 juin—23 24 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de valeur contigue sur la rue Hamilton,

Un d'eux formant le coin des rues Hamilton et Peech.

(Ilots rues Holly Grove et Dixon.)

American Brewing Company vs Leo Bustin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,542 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos Un, Deux et Trois dans l'îlet No 638, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Dixon et Peech sur un croquis fait par H. W. W. Reynolds, député voyer, annexé à l'acte 1048 de 1910, passé dans l'office de Félix J. Dreyfous, notaire, d'après lequel croquis lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hamilton, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds et un pouce: lot un formant le coin des rues Peech et Hamilton.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gus Lemle, W. C. Jones & A. A. Moreno, avocats pour la demanderesse.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 16 17

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.